



Malades mentaux et incapables majeurs

Sous-titre

Emergence d'un nouveau statut civil

Auteurs

Qualificatif

Sous la direction de

Auteur

Benoit G.

Brandon I.

Gillardin J.

Collection

Travaux et recherches

Prix

22.31€

Description

Le présent ouvrage a pour objet de contribuer à une meilleure compréhension des changements intervenus en matière de protection de la personne des malades mentaux et de celle des biens des personnes incapables.
Les lois du 26 juin 1990 et du 18 juillet 1991 ont en effet introduit en droit belge des ruptures

remarquables par rapport à la législation du siècle passé qu'elles ont abrogée.
Il a dès lors semblé utile de tenter de cerner la spécificité du but poursuivi par le législateur à l'occasion de cette réforme mais aussi de mieux saisir dans la pratique quotidienne la réalité du changement souhaité par le législateur.
À cette fin, il est apparu opportun de solliciter par priorité des praticiens juristes et psychiatres pour qu'ils fassent état de leur expérience professionnelle dans le cadre de ces lois nouvelles, mais aussi et surtout afin qu'ils explicitent la manière dont ils comprennent celles-ci et entendent les mettre en 'uvre.

Caractéristiques

Nombre de pages

537

Numéro en collection

30

ISBN

978-2-8028-0096-5

Catégorie

Collectif

La protection de la personne des malades mentaux

Editeur: die Keure / la Charte

Auteurs: G. Benoit, L. Burton, Y. Caels, P. Caspar, H. Constant, P-F. Daled, S. Dautrebande, G. Deschietere, L. Désir, M-M. Desoete, V. Dubois, N. Frogneux, C. Geerts, B. Gillain, J. Grassart, F. Guiot-goffioul, E. Joiret, G. Lambert, M. Lamote, V. Lorant, M-F. Meurisse, R. Mimouna, P. Mols, P. Nicaise, F. Reusens, M. Roland, G. Rommel, X. Seron, L. Servais, J. Snacken, A. De Terwangne, P. Wautier, R. Waxweiler, S. Zombek



Commander

Après près de 20 ans d'application de la loi du 26 juin 1990, il a paru indispensable de remettre autour de la table les acteurs de terrain que sont les patients, leurs familles, les services sociaux concernés, les psychiatres, médecins généralistes, le personnel infra et extra-hospitalier, les magistrats (du siège et du parquet), avocats et institutions hospitalières dans le but d'abord de connaître leur opinion concernant les embûches rencontrées durant ces 20 années d'application de la loi.

Aussi bien le législateur que les juristes ont coutume de dire qu'une loi doit "faire sa maladie" et être confrontée aux réalités de terrain pour savoir si elle répond vraiment au but poursuivi ou si des améliorations doivent être apportées au texte ou à la pratique.

Avec cette législation est également né, dans le milieu judiciaire, le concept d'interdisciplinarité. Les milieux médicaux et judiciaires ont été obligés de travailler ensemble et se basant sur leurs expériences respectives, ils ont examiné l'hypothèse de modifications législatives répondant d'une part à des améliorations pratiques suggérées par des acteurs de terrain et des mutations plus fondamentales mais qui nécessitent la réflexion et une

concertation plus globale que nous ne faisons qu'entamer.

Le but premier de tous les intervenants est certainement la qualité des soins et de la vie du patient; il peut donc être utile de savoir si et comment ces buts ont été atteints en 20 ans.

Cet ouvrage regroupe toutes les contributions des orateurs de la journée d'étude du 24 février 2011. Les auteurs ont réellement tenté d'y donner la parole à tous les milieux concernés et de constituer un condensé de la situation actuelle de la loi du 26 juin 1990 de protection de la personne du malade mental.

ISBN 9782874032530 - Numéro de commande 206112200

La protection de la personne des malades mentaux

€ 79,00

Protection
des malades mentaux et
incapacités des majeurs:

Le droit belge après les réformes

story
scientia

Collection FAMILLE & DROIT

Le droit belge après les réformes. Actes du 3ème Colloque de l'Association Famille et Droit, Louvain-la-Neuve, 7-8 mai 1993. Story-Scientia. *